



Parlons Jeux Olympiques !



À partir de la septième olympiade, les hérauts annoncent les noms des vainqueurs des Jeux Olympiques antiques qui, sous l'acclamation des spectateurs qui leur jettent des fleurs, se voient placer par l'hellanodice, le juge arbitre, juste après leur compétition une branche de palmier dans leurs mains tandis que des rubans rouges sont noués autour de leur tête et de leurs mains en signe de victoire.



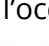
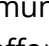


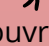



La cérémonie officielle de remise des prix a lieu le dernier jour des Jeux dans le vestibule surélevé du temple de Zeus.

Aux Jeux Olympiques de 1904 apparaissent pour la première fois les médailles d'or, d'argent et de bronze, qui sont accrochées à un ruban coloré avec une épingle afin de pouvoir être portées sur le torse.

C'est le 23 avril à Bercy que la directrice générale d'Orange, Christel HEYDEMANN, a reçu les insignes d'officier de l'ordre national du Mérite des mains de Bruno LE MAIRE ministre de l'Économie.

Les « acclamations » des spectateurs ont eu lieu au préalable le 26 mars à Orange Bridge Issy les Moulineaux sous dispositif de sécurité renforcé avec moult présence de CRS et en barricadant l'accès au siège, interdisant toute entrée ou sortie du site.

Pour éviter des discussions  qui traînent en  que certains subissent tout le  des contraintes quand d'autres y voient l'occasion  plein les poches, pour une rémunération à la  des compétences et des efforts fournis, avant de devenir tous  la CGT vous tend la  Changez de  et ouvrez des négociations !

marathon, longueur, poids, 200m, hauteur, marteau, perche, disque



Il serait dommage qu'à l'occasion des Jeux, Orange ne soit pas là !

Hier, la pétition demandant la réouverture des négociations dépassait les 13000 signatures.



Signez pour vos salaires

Pour mémoire la CGT revendique :

- **400€/mois d'augmentation pour toutes et tous**
- **Le 13ème mois pour toutes et tous**
- **Une promotion pour les 20 000 salariés non-promus depuis plus de 10 ans**
- **La suppression immédiate des inégalités salariales Femmes/Hommes**
- **La ré-internalisation des emplois sous-traités et le remplacement de tous les départs**
- **Des investissements en R&D permettant de construire un projet industriel à long terme**

Sommaire:

page 2 : fermeture des boutiques

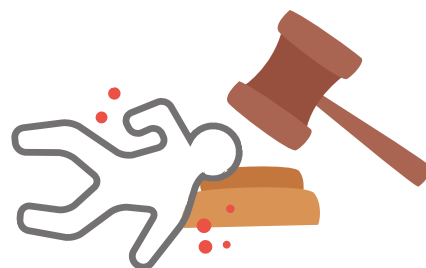
page 3 : bilan des médecins

page 4 : ASC



Fermeture de boutiques : la sentence est tombée...

- Rennes République : 26 juin
- Avranches : 2 octobre
- Saumur : 2 octobre
- Auray : 9 octobre
- Dieppe Belvédère : 16 octobre
- Montargis : 23 octobre



La CGT alerte une nouvelle fois la direction sur sa stratégie mortifère qui descend du national et qui a des conséquences fortes sur les salariés au niveau local. Lors de la présentation de ce dossier en information au CSEE du 28 février 2024, les élus ont fait lecture de témoignages poignants de salariés concernés par la fermeture de leur boutique. Cette description précise de la perte d'un collectif de travail soudé, des impacts sur la vie personnelle des collègues et la peur du changement et de l'inconnu a touché l'ensemble des personnes présentes dans la salle. Cette émotion vive a aussi été observée sur des membres de la direction.

**LIQUIDATION AVANT
FERMETURE DÉFINITIVE**

La communication de l'ADNC dans les essentiels du jour du 17 avril 2024 a été un choc supplémentaire : avec son titre : « les sourires de la semaine » et comme première phrase : « La boutique de Montivilliers a fermé ses portes ce weekend... ». Comment peut-on oser faire une communication aussi maladroite et détestable vis-à-vis des salariés qui subissent ces réorganisations ?

Un tel manque de respect nous laisse sans voix ! A chaque dossier, le bulldozer accélère et écrase de plus en plus de monde sur son passage. Seul changement dans le projet libellule, c'est l'accélération du rythme allant jusqu'à la précipitation ! La cadence infernale que la direction a imposé à la CSSCT de l'AD est inadmissible ! Certains mandatés ont subi un stress important (pensées obsessionnelles, perte de sommeil, impact sur la vie privée...). La stratégie de la direction semble s'orienter de plus en plus sur des mobilités de postes, actées avant même la fermeture des boutiques. Elle demande donc aux salariés des AD de trouver un poste par eux-mêmes, sans même apporter un accompagnement digne de ce nom.

Les élus CGT du CSEE mettent en garde la direction sur l'impact de ce projet d'arrêt d'exploitation sur les salariés des AD. Les RPS sont au niveau maximum notamment à la boutique de Saumur où des actions ont été mises en place pour éviter, de peu, une ADGI (Alerte pour Danger Grave et Imminent). Tous vont subir des bouleversements autant dans la vie privée (allongement du temps de trajet, garde d'enfants, choix contraint du temps partiel pour garder le travail en 4 jours, moins de place pour les loisirs...) que dans la vie professionnelle (maîtrise d'un nouveau poste, intégration dans la nouvelle équipe, l'impression de repartir de zéro...). En définitive, l'ensemble du personnel des 2AD est écrasé par un climat d'incertitude, anxieux. Pour toutes ces raisons les élus CGT décident de ne pas prendre part à cette mascarade, l'hypocrisie a suffisamment duré ! Nous n'avons donc pas participé au vote sur le projet des arrêts d'exploitation des boutiques de **Avranches, Dieppe Belvédère, Montargis, Auray, Rennes République et Saumur pour le 2ème semestre 2024.**



Jusqu'ici tout va bien ?



Le rapport 2023 des médecins du travail a le mérite d'exposer clairement les difficultés rencontrées par les salariés de la DOGO confrontés aux transformations profondes de l'entreprise.

Dans la continuité de l'enquête SECAFI de 2021, les conclusions générales de ce rapport sont une base de travail regorgeant de matière, d'éléments d'analyse, de craintes exprimées qui, pour nous, représentants du personnel, doivent orienter les questions que nous posons dans le cadre des Instances Représentatives du Personnel, servir de fondements à nos interventions, éclairer nos avis en CSEE.

La CGT se félicite de voir écrit noir sur blanc ce qu'elle identifie elle-même comme des freins au bien-être des salariés au travail tels que :

Les espaces dynamiques, le recours massif à la sous-traitance, la non-transmission des savoirs et donc la perte de compétences, la charge de travail et son corollaire la charge mentale, la perte du sens du travail, l'exposition aux incivilités, les délais de traitement et de production allongés, la difficulté de concilier vie privée-vie professionnelle, avec des mobilités géographiques imposées par la direction entraînant la fragilisation des sites...

Ce sont des sujets majeurs d'inquiétude des salariés de la DOGO. On est loin du discours lénifiant « jusqu'ici tout va bien » des représentants de la DOGO allant parfois jusqu'au déni.

L'éloignement du terrain des fonctions transverses, RH et de management est également un problème crucial.

Ce manque de proximité ne permet pas l'existence d'un vrai collectif de travail.

Par ailleurs, le rapport des médecins pointe le paradoxe entre l'élargissement des secteurs et la réduction des déplacements demandée par la direction sous prétexte d'économies.

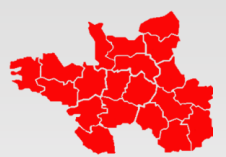
Ce paradoxe s'applique aussi aux élus et mandatés IRP dont la direction cherche à restreindre les conditions de remboursement des frais de déplacements.

La délégation CGT rappelle que le code du travail par son article L4121-1 impose des obligations à l'employeur : *« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »*

Il est plus que temps que la Direction Orange Grand Ouest, et dans son ensemble Orange France, fasse en sorte d'améliorer vraiment les conditions de travail de ses salariés.

Il y a vraiment des sujets à traiter en urgence à Orange.





Quand d'autres invoquent la magie...

La délégation CGT, soucieuse de la mise en place des prestations ASC le plus tôt possible, a voté favorablement les résolutions proposées par la commission ASC. Certes, celles-ci ne rejoignent pas complètement le programme ASC présenté par la CGT lors des dernières élections professionnelles. Pour autant, les fondamentaux CGT s'y trouvent avec la rétrocession au CSEC, la gestion mutualisée de la restauration et l'attribution de la prestation Vacances et Loisirs sur la base du Quotient Familial.



Le choix fort de ne pas accepter Air B'n B en tant que prestataire Vacances est également assumé par la délégation CGT. La CGT ne peut se résoudre à ce que l'argent du social contribue à déséquilibrer encore plus l'accès au logement, entre autres sur les zones touristiques et notamment sur le littoral. La CGT pourrait être amenée à revoir sa position à ce sujet si l'attitude de Air B'n B changeait fondamentalement. Concernant la nette diminution du budget ASC,

QF	Plafond OD	Majoration AD (Conjoint et enfants jusqu'à 18 ans)
1	850 €	30 €
2	800 €	30 €
3	750 €	30 €
4	700 €	30 €
5	650 €	30 €
6	600 €	30 €
7	550 €	30 €
8	500 €	30 €
9	450 €	30 €
10	400 €	30 €
11	350 €	30 €
12	310 €	30 €
13	280 €	30 €
14	250 €	30 €

la CGT rappelle qu'elle est la seule à revendiquer à Orange un budget sur la base de 3% de la masse salariale.

La CGT FAPT Orange



et son Facebook

...la CGT fait dans le concret !

Vos élu.es CGT du CSEE DOGO

ADNC : Luc Bléteau Bertin (76), Houda David (76), Audrey Detain (14), Maria Quentric (14),

A2PGO : Dominique Isabel (14)

ADO: Vanessa Kervennic (29), Jessica Boisramé (22), David Peton (29), Michel Medou (35), Yannick Gonon (44)

UCI O: David Di Benedetto (29), Katia Dupuy (72)

UCI NC : Rémi Cazes (45)

Représentant Syndical : Bruno Chalumeau USC GO (49)